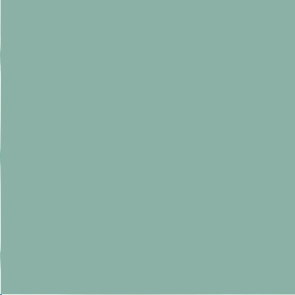
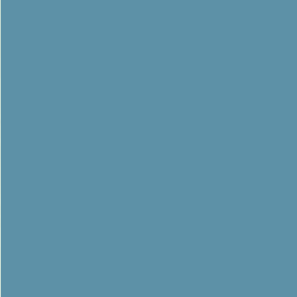


Rapport annuel 2003.




swisspower

Choose your own energy.

Sommaire.

- 2 Organes de la société
- 3 Editorial du président du Conseil d'administration
- 4 De nouvelles impulsions conduisent à l'ouverture du maché
- 7 Swisspower et ses partenaires – faits et chiffres
- 8 Bilan
- 9 Compte de résultats
- 10 Annexe
- 11 Rapport de l'organe de révision
- 12 Adresses de nos partenaires

Organes de la société.

Conseil d'administration

Dr. Conrad Ammann	Président, directeur de Elektrizitätswerk der Stadt Zürich
Hans Jakob Graf	Vice-président, président de la direction de ewl Energie Wasser Luzern Holding AG, Luzern
Kurt Bill	CEO Energie Wasser Bern
Beat Curau-Aeppli	Conseiller municipal de Weinfelden
Jürg Litscher	Directeur de EWD Elektrizitätswerk Davos AG
Barbara Schneider	Conseillère d'Etat du canton Bâle-ville
Eduard Schumacher	Président de la direction de IWB Basel
Christian von Burg	Directeur de Städtische Werke Winterthur
Marcel Wenger	Président de la ville de Schaffhausen

Direction générale

Alfred Bürkler	Directeur général
Manfred Hartmann	Distribution/vente
Dr. Johannes Schimmel	Marketing/produits

Organ de révision

PricewaterhouseCoopers SA

Swisspower. Le succès malgré les turbulences.

L'année 2003 aura été pour Swisspower une année réussie sur le plan de la consolidation. En effet, les contrats de fourniture d'électricité ont pu être remaniés et complétés d'un commun accord avec l'ensemble de la clientèle. En outre, avec l'adhésion des Services Industriels de Genève, Swisspower a gagné un partenaire important lui assurant désormais une présence marquante en Suisse romande. Par ailleurs, le système de facturation a été amélioré, et les problèmes rencontrés sont largement résolus. C'est donc en s'appuyant sur des bases solides que Swisspower va affronter l'avenir.

Toutefois l'environnement du secteur de l'électricité demeure turbulent, d'autant plus que les états membres de l'Union européenne ont décidé d'ouvrir entièrement ce marché. Dès le 1er juillet 2004, toutes les entreprises industrielles pourront ainsi choisir librement leurs fournisseurs d'énergie, et cela vaudra également pour l'ensemble des ménages dès le 1er juillet 2007. En décembre 2003 en Suisse, les entreprises Migros et Wattsuisse ont obtenu le droit d'acheminement par une procédure introduite contre les Entreprises Electriques Fribourgeoises. Le Tribunal fédéral a confirmé la décision de la commission de recours. La fréquence de graves pannes de courant aux USA et en Europe a sensibilisé l'opinion publique à la question de la sécurité de l'approvisionnement. Tous ces facteurs accroissent la pression sur le législateur pour une réglementation de l'approvisionnement électrique en Suisse. Après le rejet de la Loi sur le marché de l'électricité le 22 septembre 2002, l'Office fédéral de l'énergie travaille donc de manière intensive à l'élaboration des bases de la nouvelle organisation de ce secteur, et l'on s'attend à ce que le Conseil fédéral adopte dès cet été un projet de loi devant être soumis en procédure de consultation.

Swisspower a été créée au vu des changements à venir dans le secteur de l'électricité. L'idée initiale, « L'union fait la force », grâce à l'alliance des services industriels, est toujours d'actualité. Ce n'est qu'en commun que les partenaires de Swisspower peuvent proposer des prestations de services d'un genre nouveau aux clients actifs dans l'ensemble de notre pays. Ce n'est qu'en commun que les partenaires peuvent profiter réciproquement du savoir-faire existant. C'est justement en commun aussi, et au vu de l'ouverture imminente des marchés de l'électricité, que l'idée originale de Swisspower est prometteuse.

La direction générale et le personnel du siège, ainsi que plus d'une centaine de collaboratrices et collaborateurs étroitement impliqués au sein des entreprises partenaires, se sont engagés intensivement l'année dernière encore pour proposer des solutions consensuelles à l'ensemble de la clientèle. En commun, ils ont développé et lancé de nouveaux produits. Avec une grande détermination ils ont réussi à résoudre les problèmes survenus dans le domaine de la facturation en améliorant les déroulements et la qualité. Au nom du Conseil d'administration, je tiens ici à remercier vivement toutes celles et tous ceux qui y ont contribué. Je suis convaincu que notre engagement commun sera décisif aussi pour notre succès à venir. Je tiens aussi à remercier tout spécialement nos clientes et nos clients pour leur confiance et leur soutien constructif, car sans eux, le succès de Swisspower serait impossible.



Dr. Conrad Ammann
Président du Conseil d'administration

De nouvelles impulsions conduisent à l'ouverture du marché.

Les points forts de la nouvelle organisation du secteur de l'électricité (OSEL), l'arrêt du Tribunal fédéral dans l'affaire Watt Suisse/Migros contre les Entreprises Electriques Fribourgeoises, la nouvelle loi sur les cartels ainsi que l'évolution de l'Union européenne vers le libre choix des fournisseurs d'électricité pour tous les consommateurs dès 2007, créent de fortes impulsions en faveur d'une ouverture du marché de l'électricité en Suisse. Swisspower est prête pour les prochaines démarches.

Les nouvelles bases pour l'ouverture du marché de l'électricité tiennent mieux compte de la sécurité d'approvisionnement.

Peu après le rejet de la Loi sur le marché de l'électricité, le Conseil fédéral a mis sur pied une large commission d'experts ayant mandat d'élaborer les points forts d'une nouvelle organisation du secteur de l'électricité. Cette commission propose une ouverture du marché de l'électricité en deux étapes. Dans un premier temps, les clients ayant une consommation supérieure à 100'000 kWh pourront choisir librement leurs fournisseurs dès 2007. En deuxième étape, en 2012, ce sera également le cas pour l'ensemble des clients. Le but final étant d'introduire le principe du choix de l'approvisionnement sûr en électricité. En procédant ainsi, les clients pourront alors choisir librement leurs fournisseurs ou poursuivre avec leur prestataire habituel, mais à des conditions stables et exactement définies pour un approvisionnement sûr en électricité. À titre anticipé, jusqu'en 2005, des décisions devraient encore être prises pour la création d'une structure suisse pour l'exploitation du réseau (TSO, Transmission System Operator). Devrait aussi naître la commission de l'électricité ElCom en tant que régulatrice chargée de l'élaboration des directives sur l'exploitation du réseau eu égard à la nécessaire sécurité d'approvisionnement. Il devra en être de même quant aux vastes compétences de décision en cas de litiges concernant l'utilisation du réseau. Swisspower soutient ces démarches visant à une ouverture ordonnée du marché de l'électricité.

Arrêt du Tribunal fédéral dans l'affaire opposant Watt Suisse et Migros aux Entreprises Electriques Fribourgeoises et ses conséquences. Préférence claire en faveur d'une ouverture ordonnée du marché de l'électricité.

Mi-2003, le Tribunal fédéral a constaté suite à une plainte déposée par Watt Suisse et Migros que les Entreprises Electriques Fribourgeoises avait abusé de leur position sur le marché en refusant l'acheminement d'électricité d'un autre fournisseur par son réseau. En effet, vu la nouvelle loi sur les cartels entrée en vigueur le 1er avril 2004, aucun exploitant de réseau ne peut plus refuser d'acheminer l'électricité d'autres fournisseurs. Par cette décision, le marché de l'électricité est, de fait, ouvert en Suisse. Cependant, pour ce type d'ouverture de marché, il n'existe pas de conditions-cadre légales, et surtout, la question de la rétribution de l'acheminement n'est pas clarifiée. Elle devrait être négociée au cas par cas. Swisspower soutient donc une ouverture ordonnée du marché de l'électricité, telle qu'elle sera possible avec la nouvelle organisation du secteur de l'électricité.

2003 – Année de la mise en oeuvre réussie de la nouvelle orientation de Swisspower.

Après le rejet de la Loi sur le marché de l'électricité, Swisspower a révisé sa stratégie et l'a mise en oeuvre systématiquement et avec succès en 2003. Cette stratégie s'appuie essentiellement sur les principes suivants:

- Conserver et accroître sa position de leader sur le marché, et plus particulièrement dans le domaine des clients multi-sites.
- Développer des produits en commun et apporter son soutien à ses partenaires sur les marchés locaux.
- Se positionner en tant que prestataire complet des services d'énergie.
- Exploiter en commun et activement le savoir-faire existant, afin de renforcer Swisspower et ses partenaires.
- Atteindre une croissance qualitative par l'adhésion de nouveaux partenaires.

L'adhésion des Services Industriels de Genève SIG renforce son positionnement national.

Les SIG constituent la plus grande entreprise municipale d'approvisionnement en énergie en Suisse. Elles alimentent le canton de Genève en électricité, gaz naturel, chaleur à distance et eau. Elles procèdent à l'élimination des eaux usées et des ordures ménagères dans leurs propres installations et fournissent des prestations de service dans le domaine des télécommunications. Les SIG poursuivent donc les mêmes objectifs que les autres partenaires de Swisspower, c.-à-d. la proximité de la clientèle, un engagement accru pour le service public, ainsi que le développement de produits et de prestations de service innovateurs

et de qualité, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables. Leur potentiel synergétique, leurs stratégies d'entreprises axées sur la maîtrise du marché ainsi que leurs projets d'activités communes ont conduit les SIG et Swisspower à s'allier, afin de se préparer en commun aux évolutions de celui-ci. Avec l'adhésion de SIG à Swisspower, les partenaires réglementent leurs relations avec Swisspower dans le cadre d'un nouveau contrat d'actionnariat.

Conserver et accroître sa position de leader sur le marché dans le domaine des clients multi-sites.

Dans un environnement en plein bouleversement, Swisspower a su non seulement conserver sa position de leader dans le domaine des clients multi-sites, mais aussi la renforcer. Un des points forts a été ici le remaniement total des contrats de fourniture d'énergie. La nouvelle orientation de notre entreprise a aussi été utilisée pour améliorer les processus et les déroulements. Une partie essentielle de ces efforts a consisté à refonder totalement le système de facturation des clients multi-sites, à améliorer simultanément les déroulements et à faire avancer les travaux préparatoires pour introduire de nouveaux produits et de nouvelles prestations de services. Grâce à cela, Swisspower est prête pour les prochaines étapes vers l'ouverture du marché de l'électricité.

Le marketing de Swisspower renforce les partenaires pour le traitement des marchés locaux.

L'année dernière, le marketing de Swisspower a imposé un changement de principes dans le soutien à fournir aux partenaires. Désormais, ceux-ci seront soutenus sur la base de mandats, et avec des prestations de service, pour leur traitement des marchés locaux. Cela suppose le regroupement du savoir-faire et des ressources, afin de développer et de lancer des produits communs. C'est ainsi que l'on peut déjà citer le lancement réussi, sur une base de mandats auprès d'autres partenaires, des prestations de services telles que les produits « Heatbox », « Energyfit » et « Monitoring ». Par la citation de « partenaire de Swisspower » dans leur propre communication d'entreprise, les partenaires affichent activement leur lien avec Swisspower. Avec nombre d'autres mandats, les partenaires bénéficient du marketing de Swisspower. Cela comprend aussi l'engagement en matière de sponsoring pour la Coupe Swisspower et le Swisspower Mountenbike-Team. Ce sponsoring a été couronné par le titre de champion du monde remporté par Thomas Frischknecht, leader de notre équipe sportive lors des championnats du monde dans le Tessin.

Swisspower – un prestataire de services de grande envergure.

Swisspower et ses partenaires disposent d'un vaste savoir-faire dans l'ensemble du domaine de l'énergie et des prestations de service. Aujourd'hui, ils sont en mesure de proposer une palette exhaustive de services. Celle-ci englobe les contrats de fourniture d'énergie, divers produits de courant écologique, les conseils en énergies, les prestations de service pour le réseau et les télécommunications, un système de contracting pour les installations ainsi que le Facility Management. Les partenaires exploitent réciproquement leur savoir-faire et développent des synergies. Quant à la clientèle, elle profite d'une offre élargie, d'excellentes prestations de service et de l'encadrement local par chaque partenaire sur place.

Swisspower est prête pour l'ouverture du marché de l'électricité.

Swisspower a mis pleinement à profit l'année 2003 pour dynamiser sa nouvelle orientation. A savoir: la renégociation des contrats de fourniture d'énergie, le développement de nouvelles offres de services, la mise en place d'un système de facturation stable, l'amélioration des processus et des déroulements, la révision des principes de marketing et la constitution d'une large palette commune de prestations de services.

Swisspower et ses entreprises partenaires – Faits et chiffres.

Swisspower intervient comme prestataire de services pour 20 services industriels de communes et de villes suisses. L'entreprise a pour vocation le développement et la distribution de produits énergétiques et de prestations annexes pour les clients commerciaux.

Swisspower propose toutes les sources d'énergie : l'électricité, le gaz naturel, l'eau et la chaleur à distance. Conformément au principe cher au groupe, « Choose your own energy », les clients de Swiss-

power choisissent eux-mêmes le type d'énergie et de prestation de service qu'ils souhaitent.

Avec quelque 1'100'000 clientes et clients, ainsi que plus de 5'300 collaboratrices et collaborateurs, le groupe Swisspower se caractérise par un solide ancrage local doublé d'un vaste réseau national. Swisspower et ses partenaires réalisent ensemble un chiffre d'affaires de 3 milliard de francs suisses.



Bilan au 31 décembre 2003.

Actifs en 1'000 CHF
31.12.2003 31.12.2002

Actifs circulants

Liquidités	1'333	6'616
Créances issues de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	2'603	4'129
vis-à-vis de tiers	28'208	9'800
Ducroire	-1'541	-
Autres créances	1'192	1'337
Délimitations de comptes actives	33'600	39'098
Total des actifs circulants	65'395	60'980

Actifs immobilisés

Equipements de bureaux et informatique	120	177
Propres actions	-	75
Total des actifs immobilisés	120	252

TOTAL ACTIFS 65'515 61'232

Passifs en 1'000 CHF
31.12.2003 31.12.2002

Capitaux de tiers à court terme

Engagements de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	39'255	25'991
vis-à-vis de tiers	12'303	6'396
Autres engagements	1'281	1'610
Délimitations de comptes passives	10'456	25'690
Provisions	528	138
Total des capitaux de tiers à court terme	63'823	59'825

Capital propre

Capital-actions	1'612	1'612
Réserves	6	6
Réserves en actions propres	-	75
Report du solde excédentaire/déficitaire	-211	16
Bénéfice/déficit annuel	285	-302
Total du capital propre	1'692	1'407

TOTAL PASSIFS 65'515 61'232

Compte de résultats du 1er janvier au 31 décembre 2003.

	en 1'000 CHF	
	2003	2002
Revenus des fournitures d'énergie	195'959	176'396
Mise à disposition d'énergie	-194'272	-177'591
Bénéfice (déficit) brut	1'687	-1'195
Autres revenus	6'376	8'113
Frais de personnel	-1'730	-1'804
Frais de structure et de marketing	-4'297	-6'066
Amortissements	-80	-188
Résultat d'exploitation	1'956	-1'070
Dépenses financières	-31	-11
Recettes financières	9	25
Impôts	-12	-6
Dépenses exceptionnelles	-11'282	-1'583
Recettes exceptionnelles	9'645	2'343
Bénéfice annuel	285	-302

Annexe.

Généralités

Le compte annuel de la société Swisspower SA a été établi selon les prescriptions en vigueur du droit suisse des sociétés anonymes.

Valeurs de l'assurance-incendie

Les valeurs de l'assurance-incendie portant sur les bien matériels correspondent à la valeur à neuf. Valeur totale: 400'000 CHF.
(2002: 400'000 CHF).

	en CHF	
	31.12.2003	31.12.2002
Report du solde excédentaire/déficitaire	-286'103	17'871
Dissolution réserve pour actions propres	74'500	-
Attribution aux réserves	-	-2000
Bénéfice annuel selon compte de résultats	285'292	-301'974
Total du bénéfice/déficit mise à disposition de l'Assemblée générale	73'689	-286'103

Proposition du Conseil d'administration

Actualisation bénéfice au bilan	73'689	-286'103
Report à nouveau	73'689	-286'103

Rapport de l'organe de révision.

En qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de la société Swisspower SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA
Lucas Monn, Christian Probst
Berne, le 11 mai 2004

Nos partenaires: adresses et liens.

IBAAarau AG

Obere Vorstadt 37, Postfach,
5000 Aarau
062 835 00 10, www.ibaarau.ch

IWB Basel

Margarethenstrasse 40, 4002 Basel
061 275 51 11, www.iwb.ch

Energie Wasser Bern

Monbijoustrasse 11, 3001 Bern
031 321 31 11, www.ewb.ch

Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4, 2504 Biel
032 326 17 11, www.esb.ch

Swiss Mountain Power AG

c/o IBC Ihr Partner für Energie
Felsenaustrasse 29, 7004 Chur
081 254 48 92, www.smop.ch

SIG

Case postale 2777, 1211 Genève 2
022 420 88 99, www.mieuxvivre.sig.ch

Industrielle Betriebe Interlaken

Fabrikstrasse 8, 3800 Interlaken
033 826 30 00, www.ibi-interlaken.ch

ewl Energie Wasser Luzern

Industriestrasse 6, 6002 Luzern
0800 395 395, www.ewl-luzern.ch

Sinergy Commerce SA

Avenue du Grand-Saint-Bernard 8
1920 Martigny
027 721 25 00, www.sinergy.ch

Städtische Werke Schaffhausen und Neuhausen am Rheinflall

Mühlenstrasse 19, 8201 Schaffhausen
052 635 11 00, www.shpower.ch

Energie Thun AG

Industriestrasse 6
Postfach 733, 3607 Thun
033 225 22 22, www.energiethun.ch

Interessengemeinschaft Thurgau

• **Werkbetriebe Frauenfeld**
Gaswerkstrasse 13, 8503 Frauenfeld
052 724 53 45
www.werkbetriebe-frauenfeld.ch

• **Technische Betriebe Weinfelden AG**

Weststrasse 8, 8570 Weinfelden
071 626 82 82, www.tbweinfelden.ch

• **Technische Betriebe Kreuzlingen**

Nationalstrasse 27, 8280 Kreuzlingen
071 677 64 41 www.tbkruzlingen.ch

Städtische Werke Winterthur

Untere Vogelsangstrasse 11
8400 Winterthur
052 267 61 61,
www.energie-winterthur.ch

WWZ Energie AG

Chollerstrasse 24, 6301 Zug
041 748 45 45, www.wwz.ch

ewz

Tramstrasse 35, 8050 Zürich
01 319 41 11, www.ewz.ch

Contact:

Swisspower AG

Limmatquai 2
Postfach 170
8024 Zürich
Tél. 01 253 82 11
Fax 01 253 82 31
info@swisspower.ch
www.swisspower.ch

Impressum:

Création graphique et réalisation :
schroederpartners.com

Texte:

Swisspower

Impression:

Lithop Electronic Media AG